

Généraliser la base d'information

EXTRANET

Dans une société où l'accès à l'information doit être le plus fluide possible, il apparaît nécessaire aujourd'hui d'offrir aux professionnels un outil global de partage d'information. Notre extranet se doit d'être une porte d'entrée générale permettant à chacun d'y trouver nos actualités, mais aussi des documents techniques comme les formations proposées par les ressources humaines.

Développer l'utilisation de l'intelligence artificielle

Le CHHA parie sur l'innovation et s'engageant dans les cinq ans à venir à travailler sur l'intégration de tels outils dans ses prises en soin.

Renforcer la connectivité de nos activités

Déploiement du schéma directeur du système d'information GHT 53

Le CHHA fait partie intégrante du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) 53. Il travaille en collaboration avec les autres structures du territoire pour déployer des outils techniques qui visent à assurer la connectivité de nos activités dans un enjeu de fluidification des parcours de soins.

Mener les opérations de travaux nécessaires

Afin d'améliorer les prises en soin de ses patients et améliorer le cadre de travail de ses agents, le CHHA va restructurer ses activités MCO en agrandissant ses urgences, en construisant un restaurant du personnel et un vestiaire central. Une politique dynamique d'investissement est entreprise pour améliorer continuellement ses plateaux techniques.

Assurer la visibilité des finances du CHHA

Valorisation de l'activité et gestion de projet

Si la tarification « 100% T2A » a vocation à évoluer, l'activité, tant en volume qu'en valeur devrait rester un élément important de l'allocation de ressources. Il est donc nécessaire de prolonger les actions engagées dans le sens d'une meilleure valorisation de l'activité. Il faut aussi poursuivre en lien avec l'équipe DIM/TIM, le déploiement et l'exploitation d'outils informatiques et engager une réflexion sur ceux relevant de l'intelligence artificielle. Enfin, l'émergence de projets pourra être facilitée par la mise en place d'un « guide unique financier » permettant à un porteur de projet de rencontrer tous les services qui concourront à la valorisation de l'activité.

Contrôle de gestion

Il est proposé d'engager un processus d'évaluation des risques à caractère financier au sein de l'établissement et de mettre en place un plan de nature à les limiter.

Il apparaît nécessaire de doter la direction des affaires financières des moyens nécessaires à la continuité de son fonctionnement, dans l'hypothèse d'une atteinte majeure à la sécurité informatique de l'établissement. Il faut aussi formaliser les règles et méthodes comptables et préparer l'établissement à la certification de ses comptes par des experts comptables, au moyen d'un plan d'action préalablement défini. Enfin, il est important de développer le contrôle interne comptable.

Plan global de financement pluriannuel (PGFP)

Non sans lien avec la propension des comptes au déficit, le suivi budgétaire et de l'activité est en cours de renforcement et les efforts doivent être accentués par : la mise en place d'une activité de veille, la représentation de l'établissement dans des groupes de travail pilotés par l'ARS, le déploiement de nouveaux outils ainsi que des compétences associées comme l'acquisition de Sofi stratégie financière. Enfin, le partenariat avec le Trésor Public est à renforcer dans le sens d'un meilleur recouvrement et de la diminution des créances admises en non-valeur.

Le projet du Centre Hospitalier du Haut-Anjou pour son territoire

Offrir une réponse de proximité, rapide et adaptée à la population

Castro-Gontérienne et du Segréen

« Le bon soin, par le bon professionnel, au bon moment et au bon endroit »



Centre urbain et périphérie rurale, attractivité du territoire et population vieillissante, contexte de désertification médicale ; le territoire du Haut-Anjou accueille un public multiple, aux besoins diversifiés.

Plus qu'un enjeu, « Le bon soin, par le bon professionnel, au bon moment et au bon endroit » est un engagement.

Pour ce faire, le CHHA axe sa stratégie sur 3 aspects : déployer des outils de réponse aux besoins de la population, faciliter l'accès aux soins et renforcer les échanges ville-hôpital.

Déployer les objectifs pluriannuels du plan régional de santé (PRS) 2023-2028

Le PRS est un document stratégique qui définit la politique régionale de santé. Globalement, le CHHA, par le biais de son projet d'établissement décline l'ensemble des directives de ce PRS, en prenant en compte les particularités de son territoire.

Intégration du GCS 53 et déploiement d'un laboratoire hospitalier

A partir du 1^{er} janvier 2024, le CHHA devient membre à part entière du GCS de biologie des hôpitaux de la Mayenne. Un laboratoire de 200 m² au sein du CHHA offrira une qualité réhaussée pour la réalisation d'analyses biologiques.

Créer un centre de ressources territorial (pôle gériatrie)

L'objectif est de répondre au défi démographique et d'accompagner le virage domiciliaire en créant une synergie entre acteurs. Ce dispositif est à destination des personnes âgées en perte d'autonomie et de leurs aidants. Par la coordination, une expertise, un appui aux partenaires, un relai facilité avec l'EHPAD.

Déployer les outils de télémedecine, dont la téléexpertise

Afin d'offrir cet engagement d'adaptation de l'offre aux besoins, notre hôpital se doit de relever le défi de la télésanté qui englobe le télésoin, la téléconsultation, la télésurveillance, la téléassistance et enfin la téléexpertise. Derrière ces termes, de grands changements dans les pratiques professionnelles et dans la relation avec le patient. Un enjeu considérable pour le CHHA dans le contexte des obstacles liés à la précarité, l'illectronisme numérique et la faible démographie médicale.

Reconnaissance d'une dynamique d'accompagnement en soins palliatifs

Le CHHA s'inscrit dans une démarche d'actions autour des soins palliatifs, notamment grâce à la reconnaissance de nos lits identifiés soins palliatifs. Notre hôpital est par ailleurs porteur du réseau palliatif 53.

Faciliter l'accès aux soins

Renforcer le centre dentaire d'urgence

Victime de son succès, le centre dentaire d'urgence augmentera son offre pour passer à 5 fauteuils pour continuer d'apporter à la population une offre rapide, locale et pérenne. Cette nouvelle organisation permettra également de maintenir des bilans bucco-dentaires en EHPAD.

Multiplier les consultations avancées dans toutes les spécialités

Ce dispositif s'appuie sur la coopération étroite entre les cabinets libéraux, le CHHA et le CHU d'Angers pour son expertise. Il vient compléter l'offre de consultations par des spécialistes employés par le CHHA. L'objectif étant de répondre au mieux aux besoins de la population.

Assurer l'accès aux soins des publics spécifiques

Handicap, non francophone, population en situation de précarité, isolement ... le CHHA du fait de ses activités accompagne les populations concernées. Il relève de notre responsabilité de proposer des parcours de soins adaptés à ces particularités. Parmi les actions mises en œuvre : le redéploiement de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) aux urgences, la nomination de référents handicap en lien avec le GHT 53, ou encore l'équipe mobile fragilités gériatriques (EMG extrahospitalière) qui intervient sur tout le territoire. Une stratégie hospitalière de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales est par ailleurs en cours d'élaboration.

Créer un service d'addictologie

En conformité avec le Projet Médico-Soignant Partagé du GHT 53, le CHHA souhaite prédéployer en son sein des lits de médecine pour offrir à la population un service d'addictologie reconnu.

Multiplier les actions de prévention

Le CHHA soutient de nombreux projets de prévention et de promotion de la santé comme l'organisation de dépistage de l'AVC ou encore du diabète. Octobre rose est également un mois de sensibilisation important pour l'hôpital avec de nombreuses actions déployées.

Renforcer toujours plus les échanges avec les professionnels de ville et du territoire

Mettre en oeuvre le projet médico-soignant partagé (PMSP) du GHT 53

Le CHHA s'inscrit dans la logique des filières promue par le PMSP afin de participer au déploiement d'une organisation territoriale la plus optimale pour la population mayennaise, à court, moyen et long terme.

Développer une filière d'excellence au sein du centre dentaire

Le Centre Hospitalier s'engage à collaborer avec la faculté de Nantes pour accueillir dans son cabinet des étudiants en odontologie. L'objectif est de participer au déploiement des techniques innovantes en soins dentaires et de favoriser l'arrivée de jeunes dentistes sur le département de la Mayenne.

Déployer le dispositif coordination parcours ordonnancement Ville-Hôpital (CPO VH) pour une fluidification des parcours de soins

L'ordonnancement du parcours est une action d'amélioration organisationnelle, coportée par la ville et l'hôpital.

Il regroupe trois activités principales : la gestion des lits (y compris le week-end), la programmation et la coordination de parcours, notamment entre les libéraux et le CHHA.

Renforcer les relations

interprofessionnelles Ville-Hôpital

La création d'un parcours de santé et de soins optimal passe par de bonnes connexions entre les professionnels concernés.

Pour ce faire, le CHHA s'engage à multiplier les actions visant à renforcer davantage les relations entre les professionnels de ville et hospitaliers. Par exemple : la création d'un séminaire interprofessionnel annuel, les formations médicales partagées ou encore les actions coconstruites et ciblées, dans le cadre de mois à thème et des journées de sensibilisation.



L'engagement du CHHA envers ses usagers

S'inscrire dans une dynamique continue d'amélioration de la qualité des prises en soin pour tous les patients

Le projet qualité gestion des risques se veut promoteur d'une dynamique continue et volontariste d'amélioration de la qualité et la sécurité des soins de santé et d'accompagnement, au plus proche de la personne soignée ou accompagnée. Il s'adosse à une politique qualité mise à jour et validée chaque année et à un plan permanent d'amélioration de la qualité qui évolue en permanence au rythme des actions concrétisées. Il cherche à placer l'expérience patient au plus près des expériences professionnelles. Le projet qualité gestion des risques s'appuiera bientôt sur un collectif qualité issu du terrain et promoteur du management par la qualité au sein des services. Il veillera aussi à améliorer la communication à destination des usagers. Le projet qualité gestion des risques résonne naturellement avec le projet des usagers et il favorise et renforce ainsi une vision convergente de l'ensemble de nos actions au service des patients et des personnes accompagnées.

Favoriser l'attractivité de l'établissement et fidéliser les talents et les compétences pour garantir une offre de soins complète à la population

Maintenir la politique d'accueil des praticiens à diplôme hors Union européenne (PADHUE)

La direction des affaires médicales a pris un virage international dans ses recrutements permettant ainsi d'assurer le maintien d'un effectif médical optimal. Outre l'accueil des talents étrangers, le CHHA les accompagne jusqu'à leur titularisation comme praticien hospitalier sur le territoire français.

Adapter continuellement notre plan de formation aux besoins des professionnels

Promouvoir et soutenir l'association des internes

Maintenir un taux d'entrée à l'IFAS satisfaisant

Développer la prévention et l'éducation thérapeutique du patient

Projet psychologique d'établissement

L'intervention psychologique s'exerce de manière transversale aux différents services de soins du CHHA. Elle vise le traitement de la vie psychique dans ses rapports aux comportements et à la cognition et à promouvoir la prise en compte de la dimension humaine.

Projet qualité, gestion des risques et projet des usagers

Renforçant utilement le projet qualité, le projet des usagers s'est construit avec les représentants des usagers selon cinq axes choisis de manière partagée : contribuer à l'expression de l'expérience patient et des proches pour faciliter l'engagement du patient, rendre lisible la place des associations de patients au CHHA, faire connaître le rôle des représentants des usagers auprès des professionnels de santé et des usagers, renforcer la participation des représentants des usagers à la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et développer une communication lisible et facilement accessible aux usagers.

Le Projet des Usagers 2023-2027 du CHHA a été élaboré en étroite collaboration entre les représentants des usagers, la Direction chargée des relations avec les usagers, et en lien avec la commission des usagers. Il s'inscrit dans la recommandation de la Haute Autorité de Santé « soutenir et encourager l'engagement des usagers » et trouve naturellement toute sa place dans le projet d'établissement du CHHA.

Améliorer notre prise en compte de l'expérience patient

Renforcer la visibilité des représentants des usagers

Conseil de la vie sociale en EHPAD, représentants des usagers, ... l'hôpital s'engage à faire entendre davantage la voix des usagers.

Pour ce faire, en parallèle de ce projet d'établissement, le projet des usagers à part entière est un véritable engagement de notre institution envers le public que nous accueillons.

Renforcer la permanence des soins

En cohérence avec la stratégie régionale et le respect du PMSP du GHT 53, le CHHA s'inscrit dans une logique de planification et de programmation des ressources humaines afin d'assurer à la population du sud du département une réponse de qualité et de proximité.

Offrir une réponse de santé mentale de proximité à la population du Haut-Anjou

Promouvoir et soutenir les équipes paramédicales de médecine d'urgence (EPMU)

Le CHHA optimise sa prise en charge des urgences pré-hospitalières par l'implantation, 24h/24 et 7j/7 d'une équipe paramédicale, déclenchée par le 15. Ce dispositif est une alternative indispensable et complémentaire aux SMUR.

Rechercher des solutions innovantes pour s'adapter aux contraintes liées à la désertification médicale

La trajectoire de la démographie médicale étant négative, le Centre Hospitalier prend sa part de responsabilité en s'engageant à toujours rechercher des solutions pour répondre aux besoins d'une population, avec de plus en plus de besoins en soin. La création d'un dispositif de consultations non urgentes mais sans rendez-vous, fait partie de ces réponses innovantes et nécessaires.

Projet d'Établissement 2024 - 2028

Centre Hospitalier du Haut-Anjou



Quatre années décisives pour notre CHHA

Notre histoire est celle d'un engagement collectif pour répondre aux attentes de santé dans le Haut-Anjou et démontrer que notre établissement est le dernier rempart contre la désertification médicale. Mais attention, la métropolisation de l'offre de soins hospitaliers s'intensifie au nom de la défense du principe de précaution et d'une pseudo rationalisation. Elle menace l'existence pérenne de notre établissement. Face à la profusion de règles et de normes, sachons nous prémunir contre toutes celles qui contrarient l'intérêt général. Les quatre années 2024-2028 conditionnent l'avenir de notre CHHA. Tous les membres de la communauté hospitalière sont appelés plus que jamais à faire preuve de pragmatisme et de détermination pour oser innover et présenter avec fierté ce que peut être un hôpital de territoire dans notre système de santé.

M. Jean ARTHUIS
Président du Conseil de Surveillance

De gauche à droite : M. Lionel BATELI, Dr Mohammed NOURI, M. Jean ARTHUIS et M. Eric-Alban GIROUX

Un projet d'établissement est d'abord une promesse pour l'avenir.

Lisible, synthétique et concret, nous avons choisi d'écrire un projet d'établissement accessible à tous, afin que tout à chacun puisse prendre rapidement connaissance de nos engagements.

Derrière chacun des enjeux décrits dans ce document, se trouvent des fiches projets qui précisent et complètent notre programme, que l'on peut résumer par ces mots : « Aujourd'hui et demain, de quoi la population a-t-elle besoin et quelles réponses allons-nous lui offrir ? ».

La force de notre CHHA réside dans son agilité. Notre créativité et l'engagement de nos professionnels nous ont permis de traverser bien des situations difficiles, toujours avec un développement continu, qu'il fut d'ordre humain ou par l'intégration d'innovations dans nos divers projets. Par ailleurs, notre esprit d'équipe, illustré par la fusion de nos commissions médicales et soignantes, nous a permis de prendre de l'avance pour une médecine moderne, ouverte aux médecins de ville et aux usagers. Ce projet visionnaire va nous permettre de répondre aux défis de demain. L'esprit des Augustines continuera à animer chacun d'entre nous afin de perpétuer leur dévouement et leur hospitalité.

Le projet d'établissement est un rendez-vous important pour tous les professionnels qui composent la communauté hospitalière, auxquels s'associent légitimement les représentants des usagers fortement engagés à nos côtés. C'est un temps de regards, de pensées, et de projets. Ce temps de préparation, d'échanges et de construction a permis de faire rencontrer les personnes, les idées, les envies. Il a permis d'élaborer et formaliser une ligne directrice générale à laquelle les professionnels comme les usagers vont pouvoir se référer et avancer ensemble au bénéfice de la qualité et de la sécurité des prises en charge de nos usagers. Merci à tous les contributeurs.

M. Eric-Alban GIROUX
Directeur Général

Dr Mohammed NOURI
Président de la CMS

M. Lionel BATELI
Vice-Président de la CMS

Les professionnels au cœur du projet du Centre Hospitalier du Haut-Anjou

Améliorer le quotidien des professionnels et restaurer l'attractivité à travers une politique sociale refondée



Pour le projet social, quatre grands thèmes ont été sélectionnés, avec dans chacun d'eux, trois ou quatre objectifs à atteindre d'ici 2028. Ces grands thèmes sont : la qualité de vie au travail, l'accueil des nouveaux arrivants, la fidélisation et les parcours professionnels et enfin la communication interne. Le projet managérial s'articule quant à lui autour de trois thèmes : l'amélioration du fonctionnement des pôles tout en renforçant la place des services, le développement de l'interconnaissance et des parcours professionnels au sein de l'hôpital et enfin la recherche de l'excellence professionnelle à travers le recrutement et la formation.

Notre projet social

Déployer des postes d'infirmiers en pratique avancée

Cette démarche a un double objectif : l'amélioration de l'accès aux soins pour les patients et l'évolution de carrière. L'hôpital accompagne et finance les agents du CHHA ayant été sélectionnés à la formation IPA.

Créer de nouveaux emplois médicaux

Le CHHA porte depuis deux ans un projet de recrutement de praticiens à diplôme étranger, intéressés pour venir travailler en France. Ces recrutements vont se poursuivre dans les années à venir, tout en renforçant le degré d'exigence sur la qualité des curriculum vitae.

Porter des projets d'amélioration des conditions de travail

Le CHHA souhaite continuer la démarche déjà engagée de réflexion sur les rythmes de travail. L'objectif est de trouver des organisations permettant d'améliorer les conditions de travail et l'adéquation vie privée/vie professionnelle.

Le déploiement d'actions de prévention en santé au plus près des professionnels est également engagé pour permettre de s'adapter aux réalités et aux besoins du terrain. Des formations seront revues dans leur format avec des mises en situation directement sur le poste de travail.

Enfin pour améliorer les conditions de travail, le CHHA souhaite mettre en place une cafétéria pour les agents qui leur permettra d'avoir un endroit dédié de repos, ainsi qu'un service de conciergerie.

Engagement vers l'égalité professionnelle entre hommes et femmes

L'égalité de rémunération est garantie dans la fonction publique par les grilles de rémunération. En revanche le CHHA souhaite s'engager dans l'égalité professionnelle entre femmes et hommes en ce qui concerne l'évolution de carrière. Permettre à chacun d'avoir les mêmes chances d'évoluer et les mêmes accès à des formations sans distinction de genre.

Accompagner la réussite aux EVC pour les PADHUE

Un accompagnement est proposé à ces praticiens d'aider à augmenter leurs chances de réussite aux épreuves de vérification de connaissances, concours particulièrement sélectifs.

Travailler la communication interne

Pour faciliter la transmission et la bonne compréhension des informations, une permanence du service RH va être mise en place dès 2024. Le service RH se déplacera sur les différents sites et services, au plus près des différentes équipes pour répondre aux problématiques rencontrées. Cette permanence visera également les agents de nuit qui pourront rencontrer le service RH au moment de leur prise de poste.

Pour permettre aux agents d'accéder aux informations disponibles sur l'Extranet, un PC ou une tablette dédiés sera installé dans chaque service.

Enfin, le dernier objectif de cet axe communication interne est de rendre la communication plus fluide, et lisible. Cela passera notamment par la mise en place de tutoriels DRH sur les règles de la fonction publique hospitalière, un annuaire du « Qui fait quoi ? » ...

Accueillir les individus, et promouvoir le parcours professionnel

L'accueil des nouveaux agents du CHHA est un axe majeur pour permettre une bonne intégration et leur fidélisation. Une check-list des étapes clés de l'accueil va être mise en place, ainsi qu'un « kit RH » d'arrivée, ceci afin de donner toutes les informations administratives et pratiques au nouvel arrivant.

Pour améliorer l'intégration dans les services, le compagnonnage déjà testé dans certains services sera étendu à tout l'établissement. La relation est ici informelle, il s'agira d'aider l'intégration du nouvel arrivant notamment en l'informant sur les habitudes du service, pour développer ses connaissances sur le fonctionnement du CHHA. Il ne s'agira aucunement d'un accompagnement sur les techniques métiers. Le but sera pour le nouvel arrivant d'avoir une personne ressource au sein de son service.

Les supports de communication vont également être revus. La communication passera par des supports plus dynamiques, des vidéos tutos, des visites virtuelles.

Pour permettre au mieux l'épanouissement tout au long de la carrière et l'évolution professionnelle, le CHHA souhaite faciliter les stages par comparaison. Il s'agira également de sensibiliser les professionnels à la mobilité, de les accompagner, par exemple avec des simulations d'entretiens, des tutoriels sur comment se préparer aux entretiens...

Améliorer le fonctionnement des pôles tout en redonnant une place au service

L'objectif est d'ancrer davantage les pôles institutionnellement. Un travail sera mené sur le circuit des projets. Les professionnels de terrain pourront solliciter plus facilement les pôles qui pourront remonter les projets à l'échelle de l'établissement. L'effort de formation des responsables de pôle sera amplifié pour développer la dimension participative du management. La dernière loi sur la gouvernance hospitalière a prévu le renforcement de la place des services, en appliquant le plus possible le principe de subsidiarité. Cela passe par une prise de décision au plus proche du terrain. Une réflexion sera menée sur les réunions de service, alors que l'on constate une moindre participation dans certaines réunions.

Ouvrir l'hôpital pour développer les projets, l'interconnaissance et les parcours professionnels

L'hôpital a besoin que les professionnels s'investissent dans son fonctionnement. Plusieurs actions seront menées pour renforcer cette culture d'établissement. La communication jouera un rôle important avec la promotion de réunions inter-pôles visant à dialoguer sur les projets. Les projets inter-pôles seront également promus.

Pour l'ensemble des professionnels, l'hôpital portera un projet dit « vis ma vie », qui permettra à des professionnels d'aller découvrir le fonctionnement d'autres services de l'hôpital. Enfin pour les cadres, le co-développement sera promu à l'échelle de l'établissement et du GHT. Les managers se retrouveront pour échanger sur des situations et trouver des solutions en utilisant l'intelligence collective.

Viser l'excellence professionnelle dans tous les métiers par des formations ciblées et la sélection des CV

Le recrutement médical se doit d'être particulièrement exigeant. Si la rarefaction des ressources médicales pousse à développer de nouvelles filières de recrutement, la qualité des curriculum vitae demeure une priorité. L'ouverture des recrutements au-delà de nos frontières permet d'être plus sélectif dans les profils recrutés, en s'appuyant sur la connaissance de facultés de santé au cursus particulièrement exigeant. Les partenariats avec les établissements du territoire, et notamment le CHU d'Angers, seront également maintenus à un haut niveau afin de permettre à des praticiens de découvrir le fonctionnement de notre hôpital et d'y proposer des soins.

Notre projet managérial

Un projet d'Etablissement innovant, collectif et agile pour inventer ensemble notre hôpital de demain

Il relève de la responsabilité de notre hôpital d'assurer au quotidien sa mission de service public mais sans jamais oublier d'innover pour continuer de répondre à cette mission d'assurer.

Nous vivons une période de grands bouleversements, porteurs de grands changements. Notre challenge consiste à investir sur de grands projets comme l'innovation numérique ou la transition environnementale pour pouvoir s'adapter aux évolutions sociétales.

Il nous faut également innover la soutenabilité financière de notre structure pour maintenir cette dynamique à l'avenir.

Consolider notre transition écologique et de santé environnementale

Projets portés par la Commission développement durable

A travers sa Commission développement durable, le CHHA prends le virage de la transition écologique et planifie des actions ciblées.

Parmi elles, un travail polymorphe est en cours. Divers objectifs sont retenus comme développer les mobilités durables, réduire l'impact environnemental du numérique, du bâtiment, le volume et la diversité des déchets, ou encore améliorer la qualité de l'alimentation fournie aux usagers.

Outre ces actions ciblées, il s'agit pour notre institution d'un changement profond de notre philosophie et de notre vision de l'avenir. Cela passe par des engagements sur les axes de travail suivants : assurer des soins responsables en incluant dans les réflexions soignantes une démarche environnementale, confirmer la stratégie d'achats durables et raisonnés et enfin, toujours s'adapter aux exigences croissantes de transition écologique.

Santé environnementale

Le développement de la prévention est une responsabilité à part entière pour un centre hospitalier.

La santé environnementale enveloppe l'ensemble des actions préventives qui permettent de préserver l'état de santé de nos patients et des professionnels.

Sensibilisation sur les risques du tabac, minimisation de l'exposition aux perturbateurs endocriniens à la maternité, instauration de nouvelles pratiques d'entretien des locaux ...

le CHHA s'engage activement pour faire de la santé environnementale un axe prioritaire sur les cinq années à venir.



Centre
Hospitalier
du Haut Anjou

www.ch-hautanjou.fr

[@CH_HAUTANJOU](https://twitter.com/CH_HAUTANJOU)

[Centre Hospitalier du Haut Anjou](https://www.facebook.com/CentreHospitalierduHautAnjou)

[Ch Haut Anjou](https://www.linkedin.com/company/Ch-Haut-Anjou)

[chhautanjou](https://www.instagram.com/chhautanjou)